



Bienvenue

Secrétariat :

☎ : 081/40.91.60

à la

**crèche Baby Boom
de Walcourt**



Maison Communale d'Accueil de l'Enfance
Rue de Fraire n°4
5650 WALCOURT

1. Présentation du Milieu d'Accueil :

La crèche « Baby Boom » est gérée par l'Intercommunale IMAJE, en collaboration avec le CPAS de Walcourt et occupe les locaux appartenant à la Commune de Walcourt.

La crèche est agréée et subsidiée par l'ONE pour une capacité de 24 places temps plein répartie en deux sections : une section bébés et une section grands.

Les enfants accueillis ont entre 0 et 3 ans.

La crèche est ouverte du lundi au vendredi de 7h à 18h. Chaque année les parents reçoivent les éphémérides de l'année suivante avec nos jours de fermeture :

- Trois semaines de fermeture consécutives durant juillet et août
- Une semaine entre Noël et Nouvel An
- Les jours fériés légaux et ponts
- Une à deux journées par an durant lesquelles le personnel se réunit afin d'enrichir ce projet d'accueil ou pour bénéficier d'une formation continuée.

La participation financière :

Le taux de la participation financière est calculé sur base des revenus mensuels nets cumulés du ménage. Le taux est commun à toutes les structures agréées par l'ONE et est revu chaque année.

Taux d'encadrement :

- Une responsable
- 5 à 7 puéricultrices
- Une technicienne de surface
- Une infirmière assurant les consultations ONE
- 2 médecins (Dr MOONS et Dr FALMAGNE) assurant les consultations ONE 1 à 2X par mois

Structure de la crèche :

La crèche se compose de deux sections : une section bébés et une section grands. Une puéricultrice de référence est dans chaque section et assure la continuité du rythme et des habitudes des enfants en collectant toutes les informations données par les parents et en étant tous les jours auprès des enfants.

Les autres puéricultrices changent de section tous les trimestres.

II. Inscription et familiarisation :

Avant d'accueillir votre enfant au sein de la crèche, le travailleur médico-social vous rencontre au bureau de la crèche. Nous officialisons alors l'inscription de votre enfant par la signature du contrat d'accueil, du contrat horaire, ...

Nous relisons et commentons les divers documents (projet d'accueil, ROI, dispositions médicales ...).

Mais surtout nous prenons connaissance de l'histoire de votre enfant et de toutes ses habitudes de vie (son tempérament, son sommeil, ses repas, ce qui le rassure, ...).

Une fois récoltées, ces précieuses informations sont transmises à l'ensemble de l'équipe.

La brochure « A mon rythme à la crèche » vous est donnée et nous vous invitons à la compléter pour l'entrée de votre enfant.



Cette première rencontre est aussi l'occasion de planifier une période de familiarisation. Nous y attachons beaucoup d'importance.

Elle permet une acclimatation en douceur de votre enfant à un nouvel environnement (bruit, odeurs, luminosité, ...), de nouveaux visages, un nouveau rythme mais aussi vous permet de poser toutes vos questions, d'exprimer vos craintes et de vous rassurer.

Cette familiarisation est indispensable à chaque enfant et lui est propre quel que soit son âge et la section qu'il intégrera, quel que soit son rang dans la fratrie.

Même si vous, parents, connaissez parfaitement la crèche et son personnel, votre enfant, lui, ne nous connaît pas et nous ne le connaissons pas ...

Cette adaptation est primordiale pour les parents car un lien de confiance doit s'installer afin de faciliter le fait de nous confier votre enfant.

La période de familiarisation vous est proposée comme suit mais est modulable en fonction des besoins de votre enfant:

JOUR 1: Durant 1h voire plus si vous le souhaitez, nous vous accueillons, vous et votre enfant dans la vie même de la section.

Nous faisons tous connaissance. Vous pouvez partager les activités des enfants et matérialiser les nombreuses informations reçues lors du premier contact. Nous vous accueillons généralement vers 9h30 du matin.

JOUR 2: Un temps vous est toujours réservé, il est ensuite interrompu. Vous nous confiez pour la première fois votre enfant pendant 2 heures (9h – 11h).

A votre retour nous faisons le point sur cette étape et partageons nos sentiments.

JOUR 3: Votre enfant partage un plus long moment avec nous. Il prend son premier repas à la crèche. En général, votre enfant reste avec nous de 9h jusque 12h.

JOUR 4: Votre enfant passe une deuxième matinée avec nous et prend son repas de midi avec nous.

JOUR 5: Votre enfant passe une petite journée avec nous. Il prend son repas et fera sa première sieste à la crèche.

Durant ces premiers moments et tous ceux qui suivront, nous restons disponibles pour vous donner des nouvelles de votre enfant par téléphone.

Cependant, nous vous demandons d'éviter un maximum de nous contacter de 11h à 13h30 car nous ne serons pas entièrement disponibles, ce sont les moments de repas et la mise au lit des grands.

III. L'arrivée et le retour de votre enfant :

L'arrivée du matin :

Jusqu'aux environs de 8h, les enfants sont accueillis dans la section des grands.

Ensuite, lorsque la 2ème puéricultrice arrive, les bébés rejoignent leur section.

Avec le temps nous connaissons de mieux en mieux votre enfant. Mais pour pouvoir chaque jour adapter notre réponse à ses besoins, nous avons besoin de connaître quelques éléments:

- A-t-il passé une bonne soirée, une bonne nuit ?
- Est-il en bonne forme ?
- A quelle heure a-t-il pris son premier biberon ?

Ces moments d'échange entre adultes et l'accueil individuel de votre enfant sont essentiels à une transition harmonieuse entre ses deux milieux de vie.

C'est pourquoi, si la puéricultrice est occupée avec un enfant ou un autre parent, nous vous invitons à attendre qu'elle se libère avant de quitter la crèche. Il en sera de même en fin de journée.

Il est néanmoins important, à un moment choisi, de marquer votre départ en l'exprimant clairement et de vous y tenir.

Nous prenons alors le relais en accueillant les émotions de votre enfant, en l'apaisant et en instaurant, pourquoi pas, un petit rituel ...

L'accessibilité de la crèche :

Toujours dans un souci de proximité, nous insistons pour que vous entriez dans les sections pour y accompagner votre enfant.

Toutefois, nous vous demandons d'utiliser des protèges-chaussures afin de respecter l'hygiène des zones de vie.

Certains enfants arrivent ou quittent la crèche en milieu de journée. Ces arrivées et ces départs peuvent perturber le sommeil des enfants. C'est pourquoi, nous n'autorisons pas l'accès aux sections entre 12h30 et 14h.

En ce qui concerne l'arrivée de votre enfant en fin de matinée, nous vous conseillons vivement de la prévoir avant le repas de 11h. De cette manière, il est plus agréable de partager le repas avec ses petits copains, plutôt que d'arriver pour l'heure de la sieste. De plus, les puéricultrices seront plus disponibles pour vous accueillir.

Le retour :

Le matin, vous nous avez transmis l'heure approximative du retour. Si une modification dans les circonstances de ce retour (l'heure, la personne, ...) survenait en cours de journée, nous vous invitons à nous en avertir.

Nous pourrions ainsi prévenir l'enfant et adapter au mieux nos actions à ses besoins (remise au lit, activité,...).

A votre arrivée, nous vous transmettons les informations clé du déroulement de la journée de votre enfant. Nous veillons à ne pas nous limiter aux données objectives concernant le sommeil, le repas,.....mais à vous faire partager le contenu d'une riche journée.

IV. Le passage de section :

S'il est important d'envisager une période d'adaptation lors de l'arrivée de votre enfant à la crèche, nous ne voulons pas d'avantage la négliger lors du passage d'une section à l'autre.

Ses repères vont une nouvelle fois changer, certes dans une moindre mesure.

Nous veillons donc à préserver les liens sécurisants qu'il a tissés au fil des mois en assurant une continuité dans notre accueil.

Comment ?

Ces passages entre sections sont prévus et discutés en équipe. Vous en êtes bien évidemment informés. Car, outre le critère de l'âge, nous tenons compte de l'évolution psychomotrice et affective de chaque enfant.

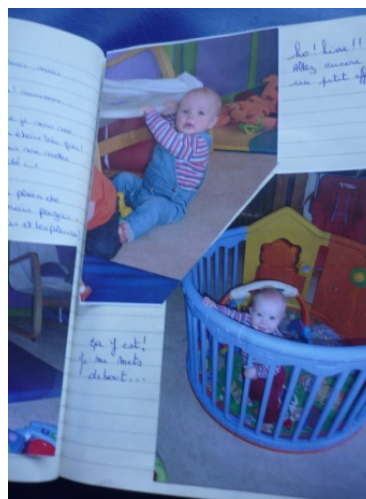
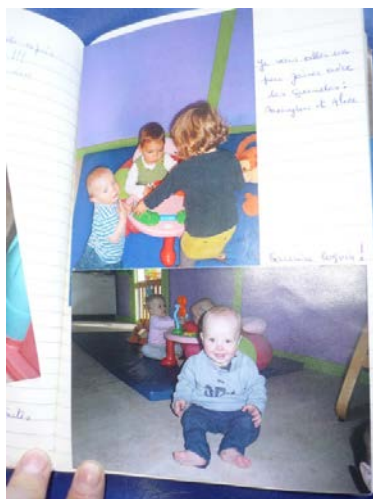
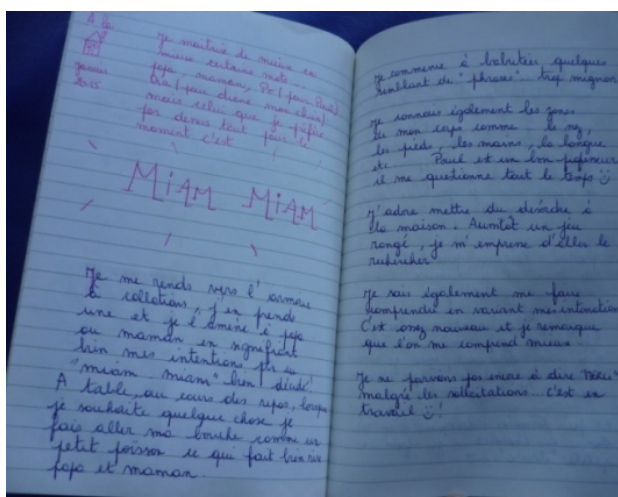
Votre enfant passera tout d'abord quelques moments dans la nouvelle section avant de l'intégrer de manière définitive : période de jeux, un repas, période de jeux et repas, une matinée entière, une après-midi, un goûter, une petite journée.

Nous avons la chance de vivre dans une petite structure de plein pied à l'esprit familial. Nous œuvrons à entretenir cet atout (rassemblement du matin et du soir, esprit d'entraide entre les sections, ...) car nous sommes convaincus qu'il facilite l'adaptation de l'enfant lors des transitions entre sections, contribuant ainsi à son bien-être.

V. Le carnet de vie :

A l'entrée en crèche de votre enfant, nous vous demanderons de nous fournir un cahier de votre choix dans lequel vous pouvez déjà apposer des photos, écrire le début de sa vie, Ce cahier sera alimenté par les puéricultrices. Il reprend l'évolution de votre, sa vie la crèche ou encore des anecdotes mais aussi des photos de l'équipe, de ses activités,

Ce carnet vous est rendu une fois par mois. Vous pouvez le garder une semaine maximum et l'alimenter également avec les événements de la maison, les évolutions, des photos, ... mais aussi partager vos impressions.



VI. Les activités d'éveil sensori-moteur :

Chez les grands :

Nous privilégions les activités libres (jeux d'imitation, de manipulation, ...) ou inquités (peinture, découverte de la matière, ...).

Nous mettons ainsi à disposition des enfants de façon permanente ou occasionnelle, des jouets et du matériel non formel lui permettant de faire ses petites expériences.

A la différence d'une activité dirigée, plus scolaire, l'activité libre ou induite laisse l'enfant libre :

- D'y participer ou pas,
- De l'appréhender comme il l'entend,
- D'obtenir le résultat qu'il souhaite.

Laisser l'enfant évoluer librement dans son activité ne signifie pas pour autant que l'adulte est « absent ».

Au contraire, il joue un rôle capital :

- Mettre en scène l'activité pour donner à l'enfant l'envie d'y participer ;
- Avoir une attitude soutenante (posture, parole, regard, ...) pour valoriser l'enfant dans son activité ;
- Structurer l'activité en offrant aux enfants un cadre et en leur formulant positivement quelques règles de vie assurant notamment leur sécurité ;
- Avoir une interaction adulte/enfant au travers du jeu ;
- Sans ces exigences, l'activité sera rapidement délaissée par l'enfant et les objectifs ne seront pas atteints ;
- Sans ces exigences, l'activité sera rapidement délaissée par l'enfant et les objectifs ne seront pas atteints.



Nous proposons deux activités « repères » lui permettant se sentir sécurisé :

- Le « Bonjour du matin » où tous les enfants se disent bonjour en collant leur photo dans l'arbre de la crèche signifiant qu'ils sont présents ce jour :



- Le « P'tit train tartine » annonçant l'heure du dîner en chantant :



Les activités occasionnelles :

Nous avons la chance d'avoir une cour. Nous aimons y jouer avec les enfants le plus souvent possible.

Tâchez donc d'adapter la tenue de votre enfant à la couleur du ciel et de l'équiper d'un manteau chaud, de bonnes chaussures et d'un chapeau en été.



Nous vous conseillons d'ailleurs de réserver vos tenues préférées pour la maison car il arrivera à la crèche que votre enfant se tâche au cours de l'une ou l'autre activité.

Nous aimons fêter avec votre collaboration les anniversaires des plus grands. Si vous le souhaitez, vous pouvez nous confier votre appareil photo de manière à ce que vous puissiez avoir un souvenir de votre enfant soufflant ses bougies.

Nous aimons également marquer les périodes de fêtes (Noël, Pâques, fête des mères, fête des pères, ...). Nous organisons alors des activités plus dirigées adaptées à l'âge de l'enfant afin de confectionner un petit cadeau à offrir aux parents.



Chez les bébés :

Chez les plus petits, l'activité autonome est la seule adéquate.

Lorsqu'une activité leur est proposée, elle est uniquement basée sur leur bien-être (ex : musique relaxante), sur leur éveil sensoriel (ex : découverte des matières), ou leur éveil moteur.

Nous veillons à laisser aux bébés un maximum de liberté de mouvement. C'est-à-dire à laisser libre cours à ses mouvements spontanés, sans entrave et sans lui enseigner quelque mouvement que ce soit.

Les bébés sont donc bien souvent à même les tapis, voire à même le sol quand ils commencent à se déplacer.

Dans cette idée, nous vous suggérons de vêtir votre enfant de tenues souples et légères, favorisant sa liberté de mouvement.

Nous évitons également de les « contenir » de trop longues périodes (relax, balançonne, ...).

Nous ne les contraignons pas non plus à des positions qu'il ne maîtrise pas encore (ex : position assise).

Le respect de leur rythme propre est indispensable à l'harmonie de leur développement moteur.

Cette maîtrise motrice influence également le développement psychique de votre enfant et l'élaboration de sa personnalité (confiance en soi, gestion des émotions, prudence, ...).



VII. Le doudou et la tétine :

Le doudou (et/ou la tétine) est ce que l'on nomme un objet transitionnel (D.WINNICOT). C'est-à-dire un objet souvent unique, choisi par l'enfant et qui va l'aider à surmonter la distance avec sa maman ou des situations qu'il ressent comme difficiles. Il est, en effet, un concentré d'odeurs, de sensations tactiles, d'émotions visuelles et de perceptions en bouche qui lui sont familières. Il contient un peu de maman et de papa. Il renferme un peu de leurs pouvoirs réconfortants. A ce titre la crèche se doit de lui ouvrir ses portes ...

Mais à quel dosage, nous direz-vous ?

Une fois encore, nous choisissons de faire confiance à l'enfant. Lui sait à quel moment et en quelles circonstances il a besoin de son doudou. Il lui est donc accessible en permanence dans des pochettes murales individuelles.

De façon indirecte, les puéricultrices mettent en place des rituels qui auront pour effet de rassurer l'enfant. En rendant aussi prévisible que possible le déroulement de sa journée cela aide la construction de sa sécurité de base.

De façon plus directe, par exemple en rangeant dans sa pochette le doudou délaissé par l'enfant.

Précisons que le « précieux doudou » n'est précieux que parce qu'il existe.

Certains enfants n'en ont pas besoin ou s'inventent d'autres moyens de se sécuriser. Pour certains enfants le besoin de succion reste très important. Têter leurs procures plaisir, détente et apaisement. Nous respectons ce besoin.



VIII. L'alimentation :

Notre crèche possède une cuisine agréée par l'AFSCA (inspection de la chaîne alimentaire).

Les repas sont fournis par la société TCO sous-vide et ce sont les puéricultrices qui les préparent.

L'élaboration des menus est basée sur les recommandations de diététiciennes.

Le menu est affiché chaque semaine et en cas d'allergie, nous demandons aux parents de se mettre en contact avec la responsable afin d'évaluer la situation.

Chez les bébés :

Nous privilégions l'alimentation à la demande. Le respect du rythme propre de l'enfant lui permet une prise alimentaire en quantité et en fréquence conforme à ses besoins.

Petit à petit un rythme plus régulier va naturellement s'installer. Ce rythme reste individuel et est respecté pour chaque enfant.

Vers 4-6 mois, de nouveaux aliments (fruits ou légumes) seront sur avis médical progressivement introduits. Comme dans tous les domaines et toujours dans le respect des rôles et du lien, nous vous laissons initier les changements à la maison pour les poursuivre à la crèche.

Enfin, toujours progressivement et en concertation avec vous, nous adaptons la texture des aliments (mixé → écrasé) à leur dentition, leur mastication et leur déglutition.

Au cours de la journée, nous proposons régulièrement de l'eau aux bébés.

Le moment du repas nous offre une belle occasion d'entrer en relation individuelle avec chaque enfant. Une atmosphère calme et chaleureuse ainsi qu'une installation confortable et sécurisante sont essentielles au bon déroulement de ce repas.



Chez les grands :

Le passage vers la section des grands marque une évolution progressive dans le déroulement des repas.

Un rythme plus collectif s'installe. Nous le détaillons plus bas.

De ce fait, les repas sont pris à table, tous ensemble. Avec encore, bien entendu, la présence active et privilégiée de la puéricultrice auprès de votre enfant.

Chez les grands, les repas s'organisent comme suit:

- La collation : Les enfants se voient servir de la soupe à 10h. La soupe est servie au gobelet à la demande ;
- Le dîner : Le dîner est servi vers 11h. Il est composé de viande ou poisson ou œuf, légumes et féculents. Le repas des grands est diversifiés, épicés (pâtes, riz, couscous, potées, sauces, ...). Nous respectons l'appétit et le goût des enfants. Chaque enfant mange à son rythme ;
- Le goûter : Contrairement aux idées reçues, le goûter n'est pas une simple collation, mais un repas à part entière. Il est servi vers 15h et est composé de :
 - 1 fruit (3X/sem) ou 1 produit laitier (1X/sem),
 - 1 féculent (la tartine étant le meilleur choix).

Tout au long de la journée, nous proposons aux enfants de l'eau nature qui est la seule boisson indispensable et désaltérante.

Pour les plus grands aussi le repas est un moment privilégié. Nous sommes attentifs à créer une ambiance chaleureuse et conviviale et surtout à adopter une attitude positive autour du repas et des aliments proposés.

Le moment du repas est également une belle occasion d'inciter l'autonomisation de l'enfant par quelques apprentissages progressifs (manger seul, boire au gobelet, ...).



IX. Le sommeil :

Chaque section possède son propre dortoir. Ces pièces peuvent vous sembler assez « chargées » mais nous tenons à ce que chaque enfant ait son propre lit, toujours dans l'idée de lui apporter un maximum de repères. Si vous le souhaitez, vous pouvez personnaliser ce lit (tour de lit, sac de couchage, nounours musical, ...).

Chez les bébés :

Ce sont les mêmes principes d'individualité et de respect du rythme qui vont guider la gestion des temps de repos et notre accompagnement lors de la mise au lit (rituels, musique, ...).

De ce fait, nous ne pouvons garantir une présence constante dans le dortoir, mais surveillons de très près les siestes grâce à la porte vitrée, aux discrets passages d'une puéricultrice dans la pièce et grâce au baby-phone.

Si un bébé se sent plus sécurisé dans le dortoir des grands, il est possible d'aménager un lit afin que son rythme de sommeil ne soit pas perturbé. Il arrive aussi d'installer le lit d'un bébé dans la section des petits afin de le sécuriser par la présence des puéricultrices.

Chez les grands :

Chez les grands, la mise au lit est généralement collective (vers 12h). Nous y assurons l'endormissement des enfants et le maintien du calme par la présence constante d'une puéricultrice.

Nous insistons encore une fois sur le respect de ces temps de repos.

Vers l'âge de 2 ans, les enfants passent du lit cage au hamac. Vous en êtes bien évidemment informés.

X. L'acquisition de la propreté :

Il n'y a pas d'âge précis pour être propre.

Cette nouvelle expérience corporelle nécessite, en effet, une maturation neurophysiologique suffisante. Mais aussi, elle constitue un enjeu important sur le plan émotionnel que l'on se doit de prendre attentivement en compte.

L'apprentissage de la propreté commence à la maison et sera poursuivi à la crèche par la mise au petit pot.

Nous sommes attentifs aux signes d'intérêt qu'il manifeste (sensation de besoin, envie d'imiter ses copains, petit pot et chasse d'eau, ...). Nous soutenons alors son initiative, sans insistance, en évoquant plus volontiers son bien-être ou le fait qu'il grandit plutôt que celui de faire plaisir à l'adulte.

Avec vous, nous nous concertons, échangeons nos observations et impressions, et réfléchissons sur les étapes harmonieuses de cette nouvelle acquisition.

Nous proscrivons, vous le comprenez, toute tentative de conditionnement par l'adulte ainsi que la fixation d'échéance (ex : entrée à l'école).

XI. La fin du séjour :

Nous aimons considérer la fin du séjour comme un aboutissement et non une rupture.

Néanmoins le départ de votre enfant n'est pas sans résonance affective. Des liens d'attachement importants ont été tissés entre votre enfant, les autres enfants, vous et nous. Nous veillons donc à bien préparer ce moment et à le marquer par un petit moment convivial dont nous vous laissons en priorité l'initiative.

Le départ vers l'école, à quel moment ? Bien sûr, cette décision vous appartient.

Il vous sera remis son Carnet de vie qui relate et officialise le passage de l'enfant à la crèche.

MERCI DE VOTRE CONFIANCE ET DE VOTRE COLLABORATION

Projet de vie réalisé par l'ensemble de l'équipe de la structure.